



BULLETIN D'INFORMATION ETIAGE N°3 - 2011

Bassin Ellé - Isole - Laïta

1^{er} juillet 2011



Points importants à retenir

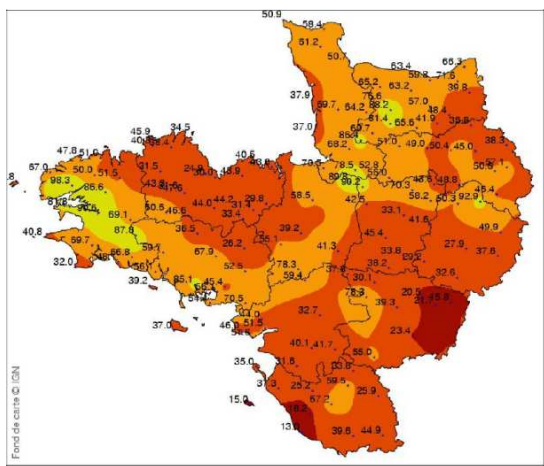
-Après 6 mois consécutifs déficitaires (de décembre 2010 à mai 2011), juin a enregistré des précipitations relativement importantes sur la période du 1^{er} au 23 juin. Pour le bassin EIL, les précipitations correspondent à 100-125% des normales.

-L'état des débits des cours d'eau à fin juin traduit toujours une avance sur le déroulement d'un cycle hydrologique moyen, mais celui-ci semble être passé à moins de 2 mois : fin juin, les débits des cours d'eau sur le bassin EIL sont proches du dixième de leur module.

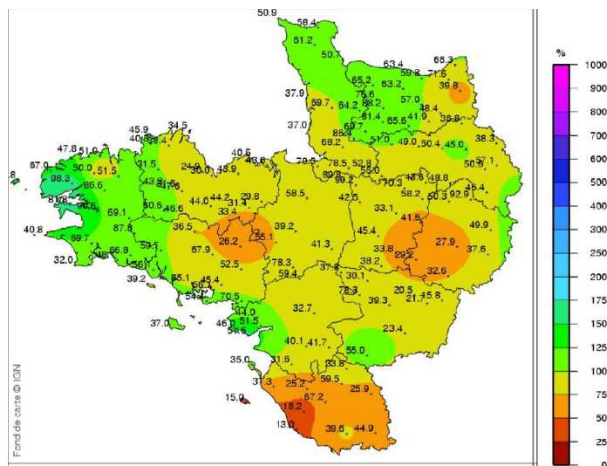
-L'alimentation en eau potable des usagers n'est pas préoccupante à court terme, la baisse de productivité des captages étant compensée par des prélèvements dans les eaux superficielles.

-Toutefois, l'ensemble du bassin EIL est concerné par des mesures de restriction depuis le 1^{er} juin suite aux 2 arrêtés préfectoraux (29 et 56) pris le même jour.

Informations concernant la Météo (source Météo France)



Cumul de précipitations mensuelles (mm)
Période du 1^{er} au 23 juin 2011



Précipitations (mm) et rapport à la normale
Période du 1^{er} au 23 juin 2011

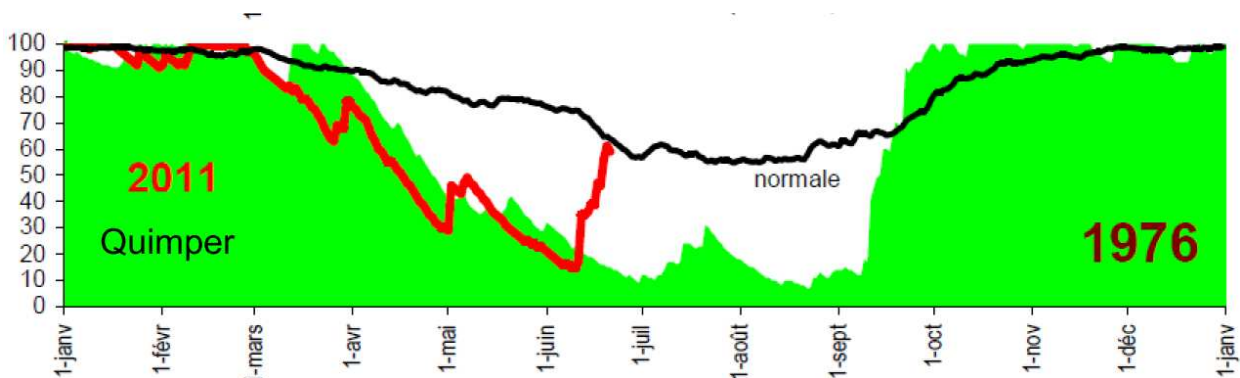
Précipitations : Après 6 mois consécutifs déficitaires (de décembre 2010 à mai 2011), juin a enregistré des précipitations relativement importantes sur la période du 1^{er} au 23 juin. Pour le bassin EIL, les précipitations correspondent à 100-125% des normales, avec la partie ouest plus fortement arrosée. Toutefois, depuis le 23 juin, il n'y a quasiment pas eu de pluie.

Des précipitations quasiment tous les jours entre le 11 et le 21 juin, avec plusieurs épisodes pluvieux importants (11/06, 17/06 et 19/06) : les cumuls des précipitations sur cette période sont les suivantes :

Scaër	Guiscriff	Plouray	Loge coucou
95.4 mm	81.8 mm	56 mm	69.2 mm

Indice sécheresse des sols (Voir graphe ci-dessous pour Quimper, représentatif du Sud Finistère) : il montre que le printemps 2011 a été plus sec que celui de 1976. Toutefois, pour le mois de juin, les pluies abondantes ont permis un rebond important.

Tendance générale sur juin-juillet-août : Selon les modèles, l'été pourrait être plus chaud que la normale. Toutefois, il n'y a pas de tendance marquée en ce qui concerne les prévisions de précipitations.



Suivi de l'indice de sécheresse des sols (exprimé en %)
Il qualifie la teneur en eau des sols superficiels (100% = sol saturé ; 0% = sol sec)

Les cours d'eau (source DREAL – banque Hydro & traitement SMEIL)

Tendance générale :

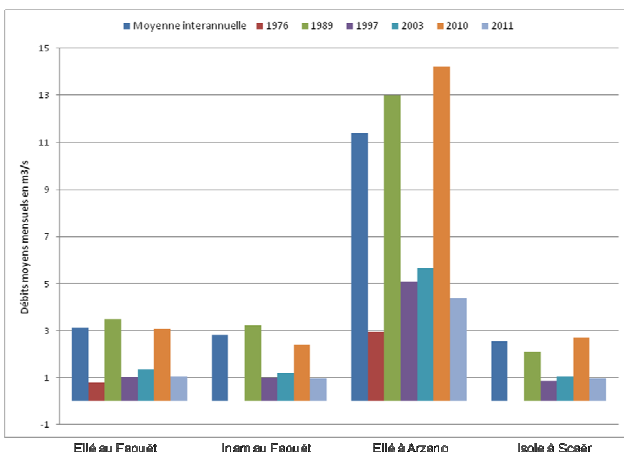
Les épisodes pluvieux de mi-juin ont permis une légère amélioration de la situation. Pour autant, en l'absence de précipitations notables sur la dernière décade de juin, le tarissement des cours d'eau a repris. Globalement ceux-ci présentent un débit faible, mais la sévérité de la sécheresse s'est un peu atténuée depuis la fin mai (valeurs actuelles de l'ordre des quinquennales sèches (mais en baisse).

Sur l'Ellé, les débits moyens de 2011 pour avril et mai, bien que faibles (inférieurs à la plupart des autres années sèches), sont supérieurs à ceux enregistrés en 1976 (écarts plus importants en mai).

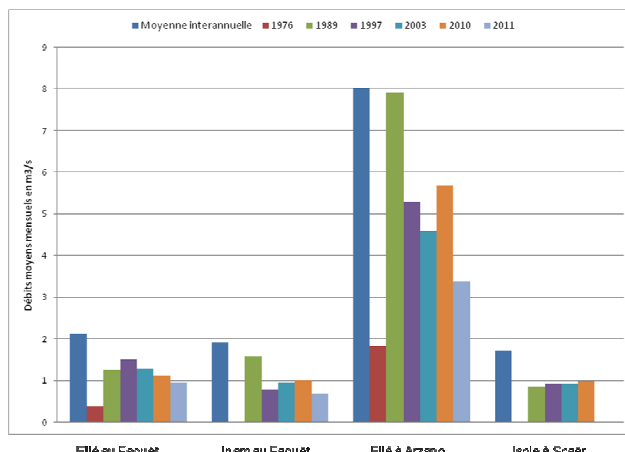
Pour l'Inam, en l'absence de données pour 1976, les débits mensuels d'avril et mai 2011 sont les plus faibles connus (Voir graphiques ci-dessous).

Quant à l'Isolé, le débit moyen mensuel de juin n'est pas encore disponible. En avril, il était lui aussi légèrement supérieur à celui de 1997 et similaire à 2003.

L'état des débits des cours d'eau à fin juin traduit toujours une avance sur le déroulement d'un cycle hydrologique moyen, mais celui-ci semble être passé à moins de 2 mois.



Comparaison des débits mensuels moyens d'avril



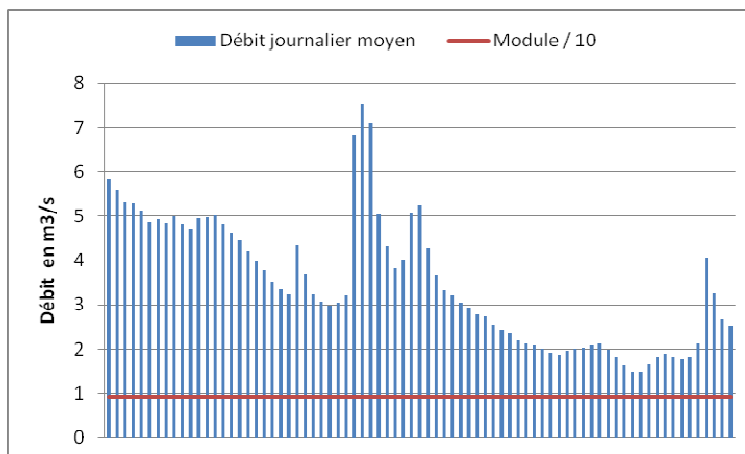
Comparaison des débits mensuels moyens de mai

Les débits aux principaux points du bassin sont présentés ci-après.

1. L'Ellé à Arzano (Pont Ty Nadan)

Le débit à Pont Ty Nadan reste supérieur au dixième du module. Début juin, il était descendu à $1.5 \text{ m}^3/\text{s}$ avant le sursaut suite aux pluies. La redescente semble tout aussi rapide. Le 16/06, dernière donnée disponible, le débit était de $2.52 \text{ m}^3/\text{s}$.

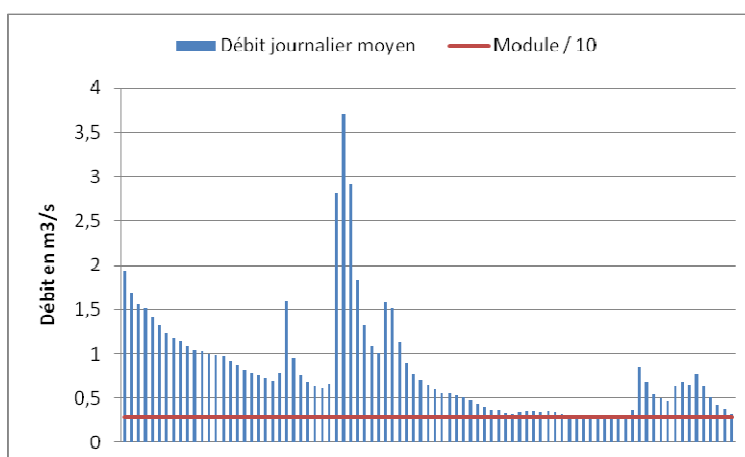
*Débit journalier en m^3/s
Du 1^{er} avril au 16 juin 2011)*



2. L'Ellé au Fauët (Grand pont)

Le débit au Fauët est passé sous le dixième du module pendant 6 jours au cours du mois de juin. Après le répit lié aux pluies, le débit est revenu aux alentours du dixième, il est égal à $0.324 \text{ m}^3/\text{s}$ le 26 juin, dernière donnée disponible.

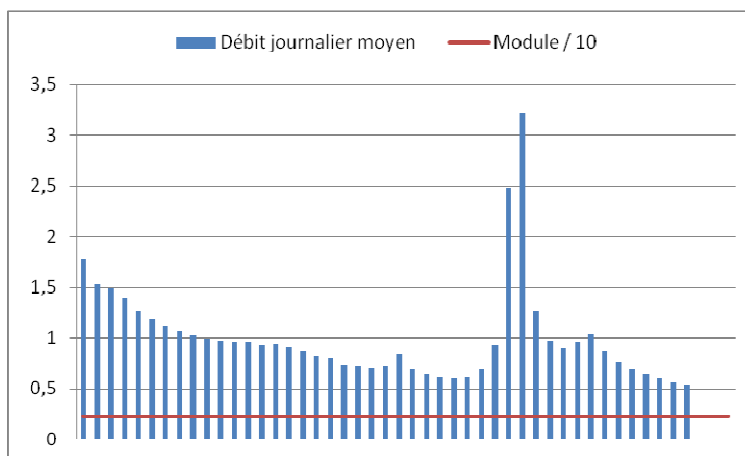
*Débit journalier en m^3/s
Du 1^{er} avril au 26 juin 2011)*



3. Isole à Scaër (Stang Boudilin)

Il n'y a plus de donnée disponible depuis le 15 mai, mais le débit sur l'Isole semble être supérieur au dixième du module.

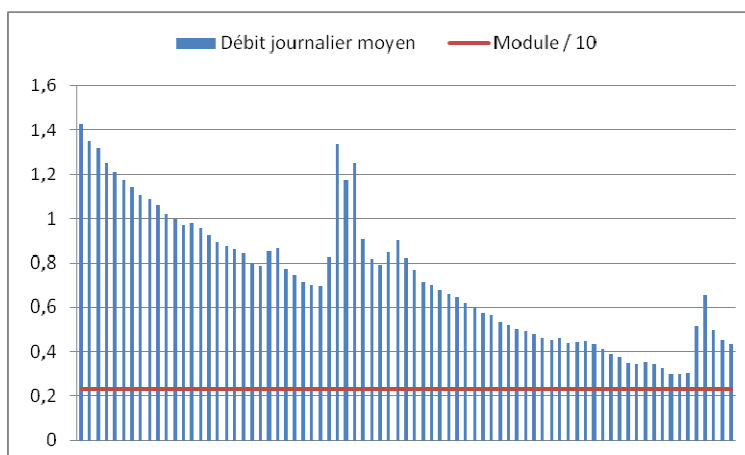
*Débit journalier en m^3/s
Du 1^{er} avril au 15 mai 2011)*



4. L'Inam au Fauët (Pont Priant)

Le débit sur l'Inam à Pont Priant est resté au-dessus du dixième du module, avec une valeur minimale de $0.299 \text{ m}^3/\text{s}$ avant les épisodes pluvieux. Le débit était de $0.436 \text{ m}^3/\text{s}$ le 16 juin, dernière valeur connue.

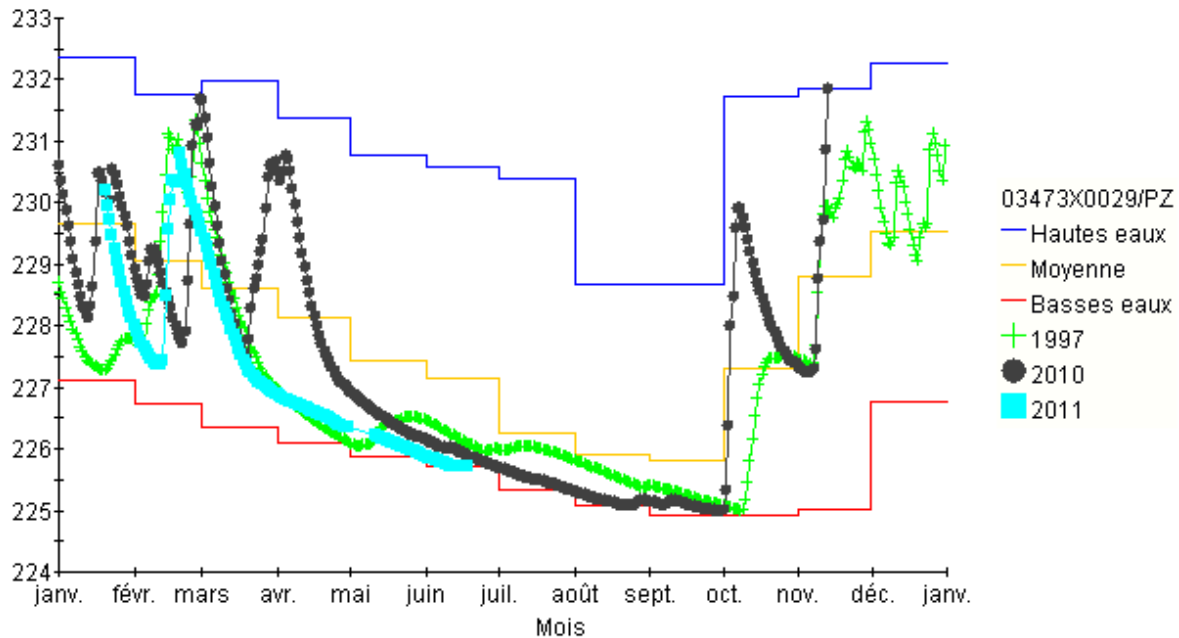
*Débit journalier en m^3/s
Du 1^{er} avril au 16 juin 2011)*



Les ressources souterraines (source BRGM)

Pour le bassin EIL, le piézomètre situé à Scaër est au niveau des minima, en dessous de 2010 et 1997. Par ailleurs, il n'y a pas de rebond visible suite aux pluies de juin, celles-ci s'étant manifestées en deuxième décennie.

Cote NGF (m) du piézomètre de code national 03473X0029/PZ



Niveaux de la nappe à Scaër en 1997, 2010 et 2011 (BRGM)

Arrêtés de restrictions dans le 29 et le 56

- **Finistère** : 5 réunions de suivi de la ressource ont déjà eu lieu. Depuis le 1^{er} juin, le bassin EIL est concerné par un arrêté préfectoral visant des mesures de restriction identiques à celles prises sur le département du Morbihan. Un prochain comité sécheresse aura lieu le 13 juillet pour refaire un état de la situation.

L'arrêté du 8 juin 2011 :

http://www.finistere.sit.gouv.fr/sit_1_ALK/upload/actu/1301/5385_pj_FR_AP_usages_0761_du_8_juin_2011.pdf

Le communiqué de presse de la Préfecture : <http://www.finistere.pref.gouv.fr/SommaireSallePresse.htm>

- **Morbihan** : Un arrêté préfectoral a été pris le 1^{er} juin, à l'issue de la réunion du comité sécheresse du même jour. Il concerne la limitation ou la suspension des prélèvements d'eau dans tout le département. Un comité sécheresse se tiendra le 8 juillet prochain.

L'arrêté du 1^{er} juin 2011 :

http://www.morbihan.pref.gouv.fr/sections/a_la_une/situation_hydrologiq/downloadFile/attachedFile/ARRETE_SECHERESSE_JUIN_2011.pdf?nocache=1306941396.25

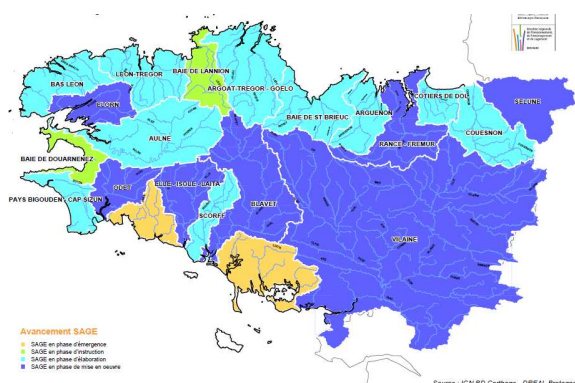
Le communiqué de presse de la Préfecture :

http://www.morbihan.pref.gouv.fr/sections/a_la_une/situation_hydrologiq/downloadFile/attachedFile/1/2011_06_01_comite_sechere_sse.pdf?nocache=1306941532.82

Parmi les principales mesures de restriction sur le bassin EIL :

- interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles
- interdiction de nettoyer les façades et toitures, sauf pour les professionnels
- interdiction de lavage de la voirie sauf usage de balayeuses automatiques
- interdiction de remplir les piscines familiales
- interdiction de vidanger les plans d'eau
- interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux et potagers entre 8h et 20h
- interdiction d'arroser les terrains de sport (stades, golfs...) entre 8h et 20h
- interdiction de remplir les plans d'eau, sauf les retenues collinaires destinées à l'irrigation alimentées par des forages dûment autorisés
- interdiction de l'irrigation agricole entre 11h et 18h, sauf pour les légumes en maraîchage et cultures spéciales et pour les légumes industriels à partir des plans d'eau autorisés.

Annexe



Le SAGE EIL a été approuvé le 10 juillet 2009. Le périmètre du SAGE, principalement sur 2 départements (29 et 56), couvre un territoire de 900 km² avec 38 communes totalement ou en partie sur le bassin versant.

La prescription E1-13, liée à l'enjeu « gestion quantitative de la ressource en eau » prévoit la mise en place d'une structure de gestion de crise dite « cellule étiage ».

Cette « cellule étiage », rassemblant l'ensemble des acteurs concernés, s'est réunie une fois en 2010, le 12 juillet



Cours d'eau	Ellé		Isole		Inam
Code du point nodal	EI1 (point nodal du SDAGE)	EI2	Is (point nodal du SDAGE)		
Localisation					
Station de jaugeage	Pont Ty Nadan à Arzano	Grand Pont au Faouët	Pont Joseph Le Roch à Quimperlé	Stang Boudilin à Scaër	Pont Priant au Faouet
Objectifs de débit (m3/s) réglementaires SDAGE					
DOE	1		0.5		
DSA	0.7		0.3		
DCR	0.5		0.2		
Objectifs de débit (m3/s) SAGE					
Débit de vigilance 1	1.4	0.21	0.63		
Débit de vigilance 2	0.93	0.14	0.42		
Débits caractéristiques des cours d'eau (m3/s)					
Module / 10	0.93	0.28	0.42	0.23	0.23
Module / 20	0.47	0.14	0.21	0.12	0.12

Les objectifs de débit aux principaux points du bassin

DOE : Débit Objectif d'Etiage. C'est le débit moyen mensuel au-dessus duquel il est considéré que l'ensemble des usages est possible en équilibre avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

DSA : Débit Seuil d'Alerte. C'est le débit moyen journalier au-dessus duquel des restrictions de prélèvements doivent être engagées.

DCR : Débit de Crise. C'est e débit moyen journalier au-dessus duquel il est considéré que l'alimentation en eau potable et la survie des espèces les plus intéressantes du milieu ne sont plus garanties. A ce niveau, toutes les mesures de restriction de prélèvement doivent être prises.

Débit de vigilance 1 : valeur seuil de vigilance de début d'étiage (mai, juin et juillet). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.

Débit de vigilance 2 : valeur seuil de vigilance de fin d'étiage (août et septembre). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.